

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1885.

QUARANTE-UNIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE.

1885

QUELQUES JETONS CURIEUX OU INÉDITS.

PLANCHE VIII, nos 1 à 8.

I.

Le duc Jean III de Brabant, qui mourut en 1355, n'avait pas de fils; sa fille Jeanne lui succéda dans le gouvernement du Brabant et du Limbourg.

Cette princesse avait épousé, en 1347, Wenceslas de Luxembourg, qui s'éteignit, sans postérité, à Luxembourg, le 7 décembre 1385.

Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et comte de Flandre, préoccupé des intérêts de sa maison dans les provinces belges, tenta de nombreux efforts, tant auprès des États de Brabant, qu'auprès de la duchesse Jeanne, pour prévenir l'exécution du traité conclu en 1355, à la mort du duc Jean III, entre Wenceslas et l'empereur Charles IV, où il était stipulé que le duché de Brabant passerait à la maison de Luxembourg, si le duc et la duchesse mouraient sans descendant.

En vue de la réalisation de ses projets, comme un des plus puissants moyens, Philippe le Hardi conçut le plan de créer une monnaie commune aux deux États.

Il est avéré que ce projet fut réalisé; cela résulte du traité conclu le 16 juillet 1384 entre la Flandre et le

Brabant ⁽¹⁾ ; cette convention devait rester en vigueur pendant cinq ans.

D'ailleurs, quoique les pièces soient rares, on connaît quelques monnaies communes à la duchesse Jeanne de Brabant et au comte Philippe le Hardi de Flandre.

Il est également connu que la duchesse Jeanne, cédant aux incitations de ses sujets, s'est dérobée, en 1392, aux funestes conséquences du traité qu'elle avait conclu avec le comte Philippe et que, depuis lors, jusqu'en 1406, elle frappa monnaie seule et en son nom.

Mais ce qui est resté tout à fait *inconnu* — je crois — c'est qu'il existe un jeton *aux deux armoiries*, frappé durant la convention (1384-1389) et destiné exclusivement à la chambre des comptes *en Brabant*, comme le prouve la légende en langue flamande.

Droit. Dans une épicycloïde de neuf arcs de cercle terminés en feuille de trèfle et des trèfles à l'intérieur des arcs, les armoiries de la duchesse Jeanne de Brabant, écartelées, avec un lion dans chaque quartier ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Ce traité est reproduit, par extrait, dans les *Recherches sur les monnaies frappées dans les Pays-Bas, aux nom et armes des ducs de la maison de Bourgogne, comtes de Flandre*, t. V, des *Mémoires de l'Académie de Belgique*; et encore dans le *Messager des Sciences et Arts de la Belgique, pour l'année 1838*

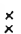


Voir encore l'article de M. C. Piot, *Revue de la Numismatique belge*, t. II (1846), p. 116.

⁽²⁾ C'est la duchesse Jeanne, elle-même, qui, pendant la convention avec Philippe le Hardi, a décrit ses armoiries de cette manière : Un écu à quatre lions : le lion de Bohême, le lion de Luxembourg, le lion de Brabant et le lion de Limbourg.

Légende. ✠ LÆGGHÆLIT ✕ D' REKËNIGHE
✕ CMM'Æ ✕ VΛ ✕ BRABAT'IT.

(Jeton de la chambre des comptes de Brabant.)

Rev. Dans le même encadrement qu'au droit, les armoiries du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, comte de Flandre.

Légende. ✠ REKËHT ✕  ✕ LÆGGHÆLIT ✕ 
VESTÆLIAK ✕  ✕

(Comptez, jettez sûrement.)

Je ne connais pas d'autre exemplaire que celui qui se trouve dans ma collection ; il est d'une parfaite conservation.

II.

Jeton de Philippe le Beau, pendant sa minorité.

Droit. Image, assez commune, d'une femme arrosant des fleurs, mais avec cette variante qu'elle tient ici un globe terrestre ; l'inscription, en langue flamande, est digne d'attirer l'attention, c'est un dicton encore en usage aujourd'hui.

Légende. † IA ✕ KËNT ✕ TL OP ✕ MIIN ✕
DVIKËN ✕ TND O ✕ 1491.

(Je connais tout au bout de mes doigts, anno 1491.)

Rev. Écu, en plein champ, de Maximilien et de Philippe le Beau.

Légende.  PHS ✕ DEI ✕ GRAT ✕ TRCHID ✕
TVSTÆ ✕ DVX ✕ BVRC ✕ BRAT ✕

La pièce, qui se trouve dans ma collection, est extrêmement rare et tout à fait inédite.

III.

Autre jeton de Philippe le Beau.

Droit. Squelette humain, armé d'une faux; des serpents enlacent les bras et les jambes.

Ce jeton, bien des fois gravé dans VAN MIERIS, *Histori der Nederlandsche Vorsten*, ne s'y trouve pas avec la légende de celui-ci, qui est : † MEMORARE * NOVISSIMA * MVN * ANNO * DOMINI * 1492 (1).

Rev. Une femme à peu près semblable à celle qui figure sur le jeton précédent, mais, au lieu du globe terrestre, elle tient un bouquet de marguerites, tandis que, de la main gauche, elle arrose des fleurs à ses pieds.

Cette allégorie, relative au nom de Marguerite, se trouve employée déjà, en 1468, à l'adresse de Marguerite d'York, épouse de Charles le Téméraire.

Notre jeton est une flatterie à Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien et de Marie de Bourgogne, plus tard gouvernante des Pays-Bas; l'inscription rimée, en langue flamande, en est une preuve irrécusable.

(1) Il est un peu douteux si le dernier chiffre est un Z ou un 7; d'après l'exemplaire de ma collection, les deux lignes horizontales qui forment le Z sont bien visibles; cependant dans le *Petit Manuel* dessiné, de J. OUDAAN, le curieux manuscrit cité par VAN LOON, *Nederlandsche histori penningen*, t. I, p. 433, éd. hollandaise, p. 423, éd. française, et qui fait partie de ma bibliothèque numismatique, se trouve un dessin, qui d'ailleurs semble être copié d'un exemplaire fruste de ce jeton, et ce dessin indique l'année 1497. Je prie ceux qui posséderaient une pièce assez bien conservée de me faire connaître quel millésime est exact, car je compte en faire mention plus tard.

Légende. * ΜΙΜ * ΗΓΡΤΕΝ * ΛΟΟΗΤ *
ΝΤΕΑΚ * ΙΑ * ΝΕΕΣ * ΒΛΟΕΜΚ * ΒΟΟΗΤ.

(Par la respiration de ma poitrine se fait l'humectation de ces fleurs.)

Ce jeton, une des pièces rares de ma collection, n'a, je crois, jamais été gravé.

IV.

VAN MERIS, dans son *Histori der Nederlandsche Vorsten*, t. I, p. 281, nous présente six jetons frappés à l'occasion du mariage de Philippe le Beau avec Jeanne d'Aragon ; l'une de ces pièces (le n° 4), bien que portant le millésime de 1496, me semble ne pas se rattacher à cet événement.

Le droit — une femme soignant des marguerites qui l'environnent — offre une certaine analogie avec le jeton précédent (pl. VIII, n° 3) et me paraît se rapporter à Marguerite d'Autriche, tandis que le revers — un homme nu, à droite, tenant de la main gauche un écu chevronné avec trois billettes — n'a sans doute de rapport qu'à une personne ou famille particulière ; je crois vraisemblable que la combinaison de ces deux coins : au revers, l'homme à l'écu, symbole de grandeur ou de considération, a donné, par antithèse, naissance à une autre combinaison qui emploie au même droit un revers de signification tout à fait contraire : un squelette humain, l'image de la fragilité, avec une légende appropriée.

Droit. Justement le même que celui de VAN MERIS,

t. I, p. 281, n° 4. Femme environnée de marguerites, arrosant ces fleurs.

Légende. † IÆ * LIPI * FPIIT * TEL * CVIDE *
* QVIL * FTVLIT * TINO * 1496.

Rev. La Mort, représentée par un squelette humain enlacé de serpents et la faux entre les mains.

Légende rimée en langue flamande :

† O MINSCHË + ALËIN + EN' + GRO'(ot)
+ PINSIT + OM + DIE + EWIG'(e) + D'(ood).

(O! hommes, petits et grands, songez à la mort éternelle.)

L'exemplaire de ma collection, que je crois unique, est d'une conservation parfaite; la pièce est inédite.

V ET VI.

Deux jetons de Louvain ayant le même *droit*. Dans un polylobe, le buste de saint Pierre — le patron de la ville — tenant un livre ouvert de la main droite et, de la gauche, une clef; devant lui, l'écu de la ville de Louvain.

Légende. ✠ LËGPËNIC * VTH DËH * RË-
GIST * TË * LOVËH.

(Jeton pour le registre de comptabilité, à Louvain.)

Le *revers* du n° 6, qui, d'après les armoiries de Bourgogne, comme elles étaient jusqu'à la fin du règne de la duchesse Marie (1477 à 1482), est le plus ancien, représente ces armoiries dans un polylobe, semblable à celui du droit; entre ce polylobe et le côté supérieur de l'écusson, un briquet lançant des étincelles.

Légende. † LOVAIN † † † RICHE † DVE †
LOTTRIE † EH † BRAB.

Cette légende était le cri de guerre des ducs de Brabant.

Le *revers* du n° 5, qui est de date plus récente que le jeton décrit sous le n° 6, porte le millésime 1499 et représente les armoiries d'Autriche et de Bourgogne, surmontées d'un casque couronné, avec lambrequins.

Légende. * IN * OMNIBVS * RESPIRE *
FINEM * ANNO * 1499 *

Le jeton de Louvain dont j'ai parlé en premier lieu (n° 6) est de la plus haute rareté. Je dois à l'obligeance du possesseur de la pièce, mon ami M. J.-M. Vander Auwera, de pouvoir en faire mention ici.

M. Vander Auwera et moi, possédons tous deux l'autre jeton (n° 5), qu'on peut aussi ranger parmi les pièces extrêmement rares.

Ces pièces n'ont, je crois, jamais été reproduites par la gravure.

VII.

Jeton historique de Charles d'Égmond, duc de Gueldre, jeton qui m'a fourni la vraie solution, je pense, d'une énigme numismatique qui a arrêté de bien savants numismates.

M. le professeur Van der Chijs, dans sa description (1)

(1) P.-O. VAN DER CHIJS, *De munten der voormalige graven en herlogen van Gelderland, van de vroegste tijden tot aan de Pacificatie van Gend*, p. 164 (pl. XIX, n° 46).

de la plus grande monnaie de Charles d'Égmond, duc de Gueldre (1492-1538), fait observer, en citant l'ouvrage de G. Van Hasselt (1), que l'image du prince qui figure sur cette monnaie est un *portrait*.

Le prince est représenté tout armé, à cheval, couvert du bonnet ducal, tenant de la main son épée, vers la droite, sur le caparaçon du cheval; l'auteur lit « les lettres problématiques pour nous » :

G
S T

Le savant professeur énumère plusieurs interprétations de ces lettres : il les déclare toutes inacceptables ; à la description du revers qui, représente les armoiries de Juliers et de Gueldre, surmontées de casques très ornés, l'auteur dit qu'en dessous de ces armoiries se trouvent répétées « les lettres énigmatiques » :

G
S T

M. W.-I. de Voogt, décrivant un cavalier d'argent (zilveren rijder) de 1582 (2), énonce qu'au revers se présentent les armoiries de Gueldre et de Zutphen et, entre ces armoiries, les lettres :

G S T

(1) G. VAN HASSELT, *Het oorspronkelijk schilderij van Karel van Egmond, hertog van Gelder*. Haarlem, 1804.

(2) W.-I. DE VOOGT, *Geschiedenis van het muntwezen der vereenigte Nederlanden, van de Gentsche bevestiging af, tot aan het einde der Fransche overheersching*, 1576-1813, deel I, provincie Gelderland, bl. 85, n° 23.

et déclare (en rappelant les conjectures de M. Van der Chijs) que la signification de ces lettres, qu'on trouve sur diverses monnaies de Gueldre, tant en or qu'en argent, lui est aussi restée inconnue.

Notre jeton historique va nous les expliquer :

Droit. Une croix fort ornée.

Légende : † NOCH * GELRE * ONDER *
EN * BAVE.

(Encore Gueldre en-dessous et au-dessus).

Rev. Le champ du jeton est divisé en trois parties égales; dans l'une, un lion (Zutphen); dans l'autre, une double aigle avec écusson sur la poitrine (Nimègue); dans la troisième, un lion à double queue (Juliers).

Légende (Voici la solution de l'énigme) :

GELRE * SIET * TOE TL * TIT *

(Gelre, veillez toujours.)

à moins qu'on ne préfère lire, en commençant la phrase par l'adverbe, comme pour la légende du droit :

TL * TIT * GELRE * SIET * TOE.

(Toujours, Gelre, veillez.) (1)

En adoptant ce mode de lecture, il faudrait ranger les armoiries dans l'ordre suivant : Juliers, Zutphen, Nimègue.

Quoi qu'il en soit, l'ordre dans lequel il faut lire la légende a peu d'importance; mais ce qui est évident, c'est que les lettres G · S · T sont les initiales des trois mots

GELRE SIET TOE

(1) Gelre est le nom propre du duc.

qui composent *la devise, le cri de guerre* de Charles d'Égmond, duc de Gueldre, et qui figurent sur le caparaçon de son cheval de bataille, dans le tableau original rappelé dans l'ouvrage de M. Van Hasselt, et de même sur les monnaies de Gueldre en or et en argent.

Encore une observation : Dans l'ouvrage de M. C.-A. Serrure (1) sont gravées quatre monnaies du comte Guillaume IV de 's Heerenberg, stadhouder de Gueldre (de novembre 1581 à novembre 1585). La première de ces monnaies, pièce extrêmement rare, se trouve dans la riche collection de M. W.-E. Rijnbende, à Amsterdam; elle porte sous les deux écussons casqués de 's Heerenberg, les lettres :

B S T

M. Serrure n'explique pas ces lettres. Par analogie, en voici la signification :

BERG SIET TOE

(Berg, veillez.)

Le jeton (pl. VIII, n° 7) de Charles d'Égmond se trouve dans la collection fort complète de monnaies et médailles gueldroises appartenant à mon ami, M. Th.-M. Roest, à Leyde; je lui ai communiqué, en premier lieu, mon opinion sur le sens des lettres G. S. T. Avec la meilleure grâce, M. Roest m'a mis en mesure de décrire le jeton et de le faire reproduire par la gravure (2).

(1) C.-A. SERRURE, *Histoire de la souveraineté de 's Heerenberg*, première partie, p. 94-95 (pl. V).

(2) Ce jeton, quoique assez rare, n'est pas unique; je sais qu'il en

VIII.

Je termine cette notice sur quelques jetons remarquables, à légendes en langue flamande ou néerlandaise, par la description d'une pièce très ancienne, d'un métal fort fragile, mais cependant d'une parfaite conservation.

Notre sympathique président, M. Chalon, dans la *Revue de la Numismatique belge*, t. III, p. 67, année 1847, a décrit, d'après une communication de M. Lacroix, archiviste de la province de Hainaut et de la ville de Mons, un moule à couler des jetons, qui se trouvait dans le dépôt confié à ses soins.

Ce moule se compose de deux plaques ou morceaux de schiste, dans lesquels les pièces sont gravées en creux. Une triple rigole pour l'entrée du métal en fusion permettait de couler trois jetons à la fois. La planche IV du tome III de la *Revue* représente une empreinte en plâtre prise sur le moule, par conséquent les jetons dans leur sens naturel. M. Chalon croyait ces pièces inédites ; l'une d'elles porte le millésime 1465.

J'ai découvert une pièce présentant quelque analogie avec celle qui est décrite sous le n° 5 ; comme celle-ci, elle est au type des gros d'Angleterre.

existe encore quelques exemplaires, entre autres un de bonne conservation, mais perforé ; si le possesseur d'un de ces jetons voulait me le céder, je serais heureux de donner une large compensation en échange de cette pièce, qui offre, pour moi, un intérêt spécial, à cause de son rapport avec l'histoire de ma patrie.

Droit. Tête couronnée en face, dans une épicycloïde de neuf arcs de cercle.

Légende : ✠ Doe goet en lact dat quaet.

(Fais le bien et abstiens-toi du mal.)

Rev. Grande croix anglaise, coupant les deux légendes et cantonnée de douze globules.

Légende extérieure : ✠ Ave gratia plena d domin.

Légende intérieure : II Doet goet en lact quaet.

(Fais le bien et abstiens-toi du mal)

Comme je partage entièrement les sentiments de M. Chalon, je pense qu'il est assez intéressant de publier cette pièce extrêmement rare, probablement unique et sans doute inédite.

P. J. VAN DIJK VAN MATENESSE.

Schiedam, février 1883



1



7



2



3



8



4



5



6



L. Van

Peteghem